

TRACER DYE - BLUE

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	TRACER DYE - BLUE
Autres moyens d'identification	Tracer colorant - blue
Usage recommandé	Utilisation Industrielle Seulement.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Avanti International, 822 Bay Star Blvd, Webster, TX, 77598, USA, 281.486.5600, avantigrout.com
Numéro de téléphone d'urgence	ChemTrec, 800.424.9300
Date de préparation	le 27 avril, 2018

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

Classification

Irritation oculaire - catégorie 2B

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H315 + H320 Provoque une irritation de la peau et des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
C.I. ACID BLUE 9	2650-18-2	50	Dye	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Identificateur du produit : TRACER DYE - BLUE - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

Page 01 de 06

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation : peut irriter le nez et la gorge.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de soufre corrosifs; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Identificateur du produit : TRACER DYE - BLUE - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

Page 02 de 06

Éviter de produire de la poussière. Éviter de balayer à sec. Au besoin, utiliser un abat-poussière tel que l'eau. Ne pas utiliser d'air comprimé pour le nettoyage. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts.

Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide. Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. Éviter l'exposition durant la grossesse et pendant l'allaitement. Éviter de produire de la poussière. Éviter le rejet dans l'environnement. Dispositions générales relatives à l'hygiène nE PAS fumer sur les lieux de travail. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Faire nettoyer les vêtements avant de les porter de nouveau. Informer le personnel de la blanchisserie des risques liés aux produits.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : ventilé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Les matériaux convenables sont les suivants : Gants résistants aux produits chimiques: caoutchouc de butyle, caoutchouc naturel, polychloroprène, caoutchouc de nitrile, chlorure de polyvinyle, Viton®/caoutchouc de butyle.

Protection des voies respiratoires

Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni de filtres N100, R100 ou P100. Soit face pleine ou demi-face avec des lunettes d'éclaboussure.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre vert - brun.
Odeur	Pas disponible
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible

Identificateur du produit : TRACER DYE - BLUE - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.2 - 1.4
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Solide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Inconnu.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Inconnu.

Non corrosif pour les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

CL50: Aucun renseignement trouvé.

DL50 (orale): Aucun renseignement trouvé.

DL50 (cutanée): Aucun renseignement trouvé.

Corrosion/Irritation cutanée

Il existe des preuves limitées d'une très légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Identificateur du produit : TRACER DYE - BLUE - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
C.I. ACID BLUE 9	Groupe 3			

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Persistance et dégradation

Aucun ingrédient de ce produit ou de ses produits de dégradation n'est reconnu comme élément très persistant.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Ne pas réutiliser les récipients vides.

Identificateur du produit : TRACER DYE - BLUE - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

FDS préparée par Avanti International

Date de préparation le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée le 15 mai, 2018

Indicateurs de révision

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 27 avril, 2018:
SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES; Cancérogénicité.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Protection Association
NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health
NTP = National Toxicology Program
OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dussault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Identificateur du produit : TRACER DYE - BLUE - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

Page 06 de 06